

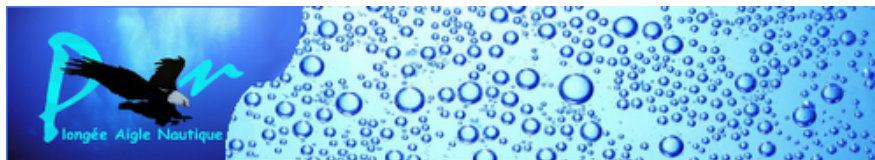
## Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle

Elle s'est déroulée le Samedi 16 décembre 2017 à 09h00, Base Municipale de Nice / Base Nautique Salle baie des anges, 50 Bd Franck Pilatte, 06300 Nice.

Elle a rassemblé 48 membres sur 280, qui portaient 91 pouvoirs, 139 adhérents étaient donc présents ou représentés. Le quorum de plus du quart des inscrits nécessaire étant réuni, l'Assemblée Générale ordinaire annuelle est déclarée délibérante.

### Ordre du jour

1. Proposition d'un Président de séance,
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016
3. Rapport moral par le Président,
4. Rapport d'activité par le Secrétaire,
5. Rapport financier 2017 la Trésorière :
  - a. Approbation des comptes du 1 octobre 2016 au 30 septembre 2017,
  - b. Quitus des comptes 2017,
  - c. Budget prévisionnel 2017-2018.
6. Approbation des cotisations et tarifs 2017-2018, proposées par le comité directeur,
7. Autorisation pour le Président et la Trésorière de déposer des demandes de subventions et de prêts,
8. Questions diverses suivant l'article 9 par courrier avant le 9 décembre 2017,
9. Clôture de l'AG suivie d'une collation.



## Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle

### 1. Proposition d'un Président de séance

Christophe Dei a été nommé à l'unanimité des votants (0 contre, 0 abstention) Président de séance.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée Générale 2016

Le rapport de l'assemblée générale 2016 a été validé à l'unanimité des votants (0 contre, 0 abstention).

### 3. Rapport moral par le Président

Le rapport moral présenté par le Président du club a été validé à l'unanimité des votants (0 contre, 0 abstention).

### 4. Rapport d'activité par le Secrétaire

Le rapport d'activité présenté par le Secrétaire du club a été validé à l'unanimité des votants (0 contre, 0 abstention).

### 5. Rapport financier 2017 la Trésorière

#### a. Approbation des comptes du 1 octobre 2016 au 30 septembre 2017

Le rapport des comptes 2016/2017 présenté par la Trésorière du club a été validé à l'unanimité des votants (0 contre, 0 abstention).

#### b. Quitus des comptes 2016/2017

Le Quitus des comptes a été donné à l'unanimité des votants (0 contre, 0 abstention).

#### c. Budget prévisionnel 2017-2018

Le budget prévisionnel basé sur une cotisation annuelle de 100€ et sans augmentation du prix des plongées a été massivement rejeté par l'assemblée présente sans vote.

L'assemblée a demandé une révision de ce budget basé sur une cotisation à 60€ au lieu de 100€.

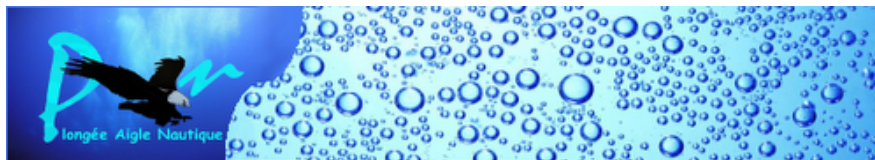
### 6. Approbation des cotisations et tarifs 2017-2018, proposées par le comité directeur

Le CODIR a soumis à l'approbation des membres présents un bilan prévisionnel construit sur la base d'une adhésion à 60€ et 300 adhérents avec une augmentation de l'ordre de 5€ pour toutes les plongées. Avec une supposition de perception d'une éventuelle subvention de 1500€ qui permettrait de conserver un bilan prévisionnel 2018 positif.

Il est 12h00 et une partie des 48 membres présents (porteurs de 139 voix) quittent la salle avant le décompte final des votes : *43 votes contre, 19 abstentions, et 77 voix pour (c'est l'usage dans les AG d'associations de considérer, par défaut, les voix non exprimées comme votant pour).*

La proposition d'une cotisation annuelle de base à 60€ hors licence fédérale est acceptée.

L'Assemblée Générale est clôturée à 12h30. Elle est suivie d'une paella.



## **Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle**

**Points non traités pour cause de clôture de l'assemblée générale annuelle suite au départ de nombreux membres**

- 7. Autorisation pour le Président et la Trésorière de déposer des demandes de subventions et de prêts.**
- 8. Questions diverses suivant l'article 9 par courrier avant le 9 décembre 2017.**

Nice, le 16 décembre 2017, 12h30